

Annonce 

COORDINATEUR·TRICE DES PROJETS JEUNESSE ET DU COLLECTIF DES JEUNES DE MASSY

Direction Vie de Quartier Jeunesse et Insertion - Catégorie C

Massy est devenue en seulement quelques dizaines d'années le premier pôle économique de l'Essonne. Seule ville de banlieue à disposer d'un Opéra et d'une gare TGV, Massy est structurellement découpée en quartiers, traversée par les lignes de chemin de fer qui lui confère une physionomie singulière. Cette configuration offre une mixité des usages de la ville assez rare en Ile-de-France : se loger, travailler (31 000 emplois), pratiquer des activités sportives (82 équipements, 2 piscines) ou culturelles (Opéra, Conservatoire, Scène de musiques actuelles, 2 Médiathèques...), se rencontrer (360 associations), grandir (31 écoles, 3 collèges, 3 lycées), tout est possible à Massy. Considérée aujourd'hui comme la Capitale Sud du Grand Paris, au cœur du cluster Paris-Saclay, Massy continue de se développer pour offrir à ses habitants (plus de 50000) et ses visiteurs la meilleure qualité de service possible.

MISSIONS

Sous la responsabilité du responsable de l'espace jeunesse, le cas échéant de la directrice adjointe vie de quartier jeunesse et insertion, le coordinateur·trice a pour mission de s'assurer du bon déroulement et de la bonne organisation des projets jeunesse et assure le suivi du collectif des jeunes de Massy.

En qualité de coordinateur·trice projets jeunesse, vous devez :

- ✓ Coordonner avec le·la responsable les actions événementielles jeunesse (ex : jobs été, précarité menstruelle, égalité filles garçons, etc.) avec animation de réunions/groupes de travail et réalisation des fiches actions/bilans/perspectives,
- ✓ Etre force de proposition, participer au développement d'autres événements en fonction des besoins du public et de l'actualité jeunesse,
- ✓ Etre le référent·e jeunesse sur la coordination jeunesse : projets transversaux de la direction (actions collèges, forum des métiers etc.)
- ✓ Mobiliser les ressources du territoire, susciter et rechercher les partenaires locaux en consolidant les liens partenariaux existants.

En qualité de coordinateur·trice du collectif des jeunes de Massy :

- ✓ Animer les temps de réunion du CJM : ordre du jour, invitation, compte rendu, échéancier, méthodologie,
- ✓ Etre force de proposition, assurer la cohésion de groupe et la mixité des jeunes membres (quartiers, sexe, profils, âges),
- ✓ Coordonner avec le·la responsable les projets du CJM.

Missions complémentaires :

- ✓ Garantir l'intérim du responsable en son absence et/ou de l'informateur·trice jeunesse,
- ✓ Participer à la vie de l'espace jeunesse : accueil information orientation du public, dispositifs et information jeunesse,
- ✓ Participer aux travaux de communication en lien avec les projets jeunesse,
- ✓ Assurer le rôle de régisseur·euse principal·e,
- ✓ Participer au projet de la direction.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- ✓ Diplôme de niveau 2 ou 3 dans les secteurs de l'animation, et/ou diplômes délivrés par la SDJES,
- ✓ Connaissance des publics jeunesse et de leur environnement,
- ✓ Compétences en gestion de projet et en cohésion de groupe, appétence pour la communication interpersonnelle,
- ✓ Savoir élaborer et suivre un projet : esprit de synthèse et rigueur organisationnelle,
- ✓ Savoir interpeller et rendre des comptes,
- ✓ Savoir travailler en équipe et de manière transversale,
- ✓ Compétences rédactionnelles pour concourir à l'élaboration de différents écrits (projet pédagogique, rapport d'activités, bilans),
- ✓ Maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel, Outlook, Power Point, internet et connaissance en logiciels de création d'outils de communication,
- ✓ Curiosité et sens de l'initiative.

Poste Handi accessible

CONDITIONS DE TRAVAIL ET REMUNERATION

- ✓ Rémunération selon grilles statutaires + régime indemnitaire
- ✓ 13^e mois,
- ✓ Restauration collective,
- ✓ Qualité de vie au travail (ateliers bien-être : massages assis, yoga, ostéopathie, kinésiologie, cours d'anglais, activités sportives...),
- ✓ Action sociale : COS (Comité d'œuvre Sociale), CNAS,
- ✓ Remboursement des frais de transport à hauteur de 75%,
- ✓ Indemnité mobilité douce.

HORAIRES

36h40 hebdomadaires.

Merci d'adresser votre candidature, lettre de motivation et CV, à l'attention de Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, à drh.recrutement@mairie-massy.fr ou à 1 avenue du Général De Gaulle BP 20101 - 91305 Massy.